

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 925 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers, sous-officiers et soldats qui ont participé aux œuvres du Foyer du Soldat.

n° 925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 décembre 1941

Numéro JO
n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro
31 décembre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers, sous-officiers et soldat dont les noms suivent, pour leur participation aux œuvres du Foyer du soldat : Médecin commandant Dot; Lieutenant Fuchs (intendance) ; Lieutenant Mahieu (aumônier); Adjudant-chef Moison (T. S. F.); Maréchal des logis Bibe; Sergent Paolini; Maréchal des logis Savin; Soldat Defosse.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.